



Se faire soigner en france

Par **slr31**, le **23/07/2010 à 14:34**

Bonjour,
Un proche à moi est gravement malade et est venu se faire soigner en France après qu'il a risqué de mourir par un erreur médicale dans on pays d'origine (Bulgarie). Il es actuellement en train de se faire soigner et ces soins coutent plusieurs milliers euros par mois et son prise en charge par sa famille. Puisque la Bulgarie est un état membre de l'UE, y a t il une éventualité que la sécurité sociale française prenne en charge une partie de ses soins. En vous remerciant.

Par **amajuris**, le **23/07/2010 à 17:50**

bjr,
la sécurité sociale prendra en charge les soins si l'équivalent bulgare accepte de rembourser les frais avancés par la sécurité sociale française. il faut donc un accord de l'administration bulgare.
vérifiez s'il existe des conventions sur ce sujet entre la France et la Bulgarie.